

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Saint Cyr en Val - (1) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450272600018

POSTE COMPTABLE : SGC ORLEANS METROPOLE

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : Commune de St Cyr en Val (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	48
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8 - Subventions versées	50
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	
D3 - Décisions en matière de taux	58
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	59

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	3 388

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 571,00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 698,07
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 715,49
3 Dépenses d'équipement brut / population	281,15
4 Encours de dette / population (2) (3)	791,24
5 DGF / population	12,84
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57,47 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103,29 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16,39 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	46,12 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1,02 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

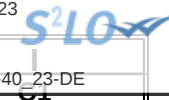
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	7 624 824,77	8 981 999,95	0,00	A1	1 357 175,18
Investissement	1 971 429,92	2 791 885,13	(3)	A2	820 455,21
Fonctionnement	5 653 394,85	6 190 114,82	(4)	A3	536 719,97

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	236 267,47	III + IV	0,00	B1 -236 267,47
Investissement	I	236 267,47	III	0,00	B2 -236 267,47
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 120 907,71
Investissement	A2 + B2	584 187,74
Fonctionnement	A3 + B3	536 719,97

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 236 267,47
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	75 151,50
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	109 927,79
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	51 188,18
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

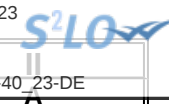
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	228 631,47	958 860,94
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 730 229,47	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		958 860,94	958 860,94
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	122 373,06	-10 628,57
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 133 001,63
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		122 373,06	122 373,06
TOTAL DU BUDGET (4)		1 081 234,00	1 081 234,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

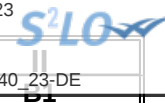
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	84 290,50	0,00	21 827,80	21 827,80	106 118,30
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	294 302,00	0,00	0,00	0,00	294 302,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	528 440,29	0,00	229 803,67	229 803,67	758 243,96
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	88 188,18	0,00	0,00	0,00	88 188,18
Total des dépenses d'équipement		995 220,97	0,00	251 631,47	251 631,47	1 246 852,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	273 341,39	0,00	-23 000,00	-23 000,00	250 341,39
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		273 341,39	0,00	-23 000,00	-23 000,00	250 341,39
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 268 562,36	0,00	228 631,47	228 631,47	1 497 193,83

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	7 991,20		0,00	0,00	7 991,20
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 991,20		0,00	0,00	7 991,20

TOTAL	1 276 553,56	0,00	228 631,47	228 631,47	1 505 185,03
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	730 229,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 235 414,50
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	63 569,50	0,00	0,00	0,00	63 569,50
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		663 569,50	0,00	0,00	0,00	663 569,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	215 000,00	0,00	-8 000,00	-8 000,00	207 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	966 496,94	966 496,94	966 496,94
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	364,00	364,00	364,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	197 984,06	0,00	0,00	0,00	197 984,06
Total des recettes financières		412 984,06	0,00	958 860,94	958 860,94	1 371 845,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 076 553,56	0,00	958 860,94	958 860,94	2 035 414,50

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		200 000,00		0,00	0,00	200 000,00

TOTAL	1 276 553,56	0,00	958 860,94	958 860,94	2 235 414,50
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 235 414,50
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

192 008,80

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le



ID : 045-214502726-20230609-40_23-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 794 404,74	0,00	39 791,35	39 791,35	1 834 196,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 241 000,00	0,00	65 230,00	65 230,00	3 306 230,00
014	Atténuations de produits	40 000,00	0,00	1 354,00	1 354,00	41 354,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	445 086,17	0,00	7 947,71	7 947,71	453 033,88
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 520 490,91	0,00	114 323,06	114 323,06	5 634 813,97
66	Charges financières	104 194,08	0,00	2 000,00	2 000,00	106 194,08
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	6 050,00	6 050,00	7 050,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 630 684,99	0,00	122 373,06	122 373,06	5 753 058,05

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		200 000,00		0,00	0,00	200 000,00

TOTAL	5 830 684,99	0,00	122 373,06	122 373,06	5 953 058,05
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 953 058,05
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	25 000,00	0,00	11 304,73	11 304,73	36 304,73
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	620 820,00	0,00	7 724,20	7 724,20	628 544,20
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 058 976,00	0,00	0,00	0,00	1 058 976,00
731	Fiscalité locale	3 187 380,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	3 157 380,00
74	Dotations et participations (4)	679 949,85	0,00	342,50	342,50	680 292,35
75	Autres produits de gestion courante (4)	248 300,00	0,00	0,00	0,00	248 300,00
Total des recettes de gestion courante		5 820 425,85	0,00	-10 628,57	-10 628,57	5 809 797,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	2 267,94	0,00	0,00	0,00	2 267,94
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 822 693,79	0,00	-10 628,57	-10 628,57	5 812 065,22

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	7 991,20		0,00	0,00	7 991,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 991,20		0,00	0,00	7 991,20

TOTAL	5 830 684,99	0,00	-10 628,57	-10 628,57	5 820 056,42
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	133 001,63
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 953 058,05
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	192 008,80
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-23 000,00	0,00	-23 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	21 827,80	0,00	21 827,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	229 803,67	0,00	229 803,67
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		228 631,47	0,00	228 631,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	730 229,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	958 860,94
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	39 791,35		39 791,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	65 230,00		65 230,00
014	Atténuations de produits	1 354,00		1 354,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	7 947,71	0,00	7 947,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (9)	6 050,00	0,00	6 050,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		122 373,06	0,00	122 373,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	122 373,06
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-8 000,00	0,00	-8 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	364,00	0,00	364,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-7 636,00	0,00	-7 636,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	966 496,94
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	958 860,94
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	11 304,73		11 304,73
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 724,20		7 724,20
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	-30 000,00		-30 000,00
74	Dotations et participations (8)	342,50		342,50
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-10 628,57	0,00	-10 628,57

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	133 001,63
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	122 373,06
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 276 553,56	0,00	0,00	228 631,47	228 631,47	0,00	228 631,47	228 631,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 290,50	0,00	0,00	21 827,80	21 827,80	0,00	21 827,80	21 827,80
204	Subventions d'équipement versées (10)	294 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	528 440,29	0,00	0,00	229 803,67	229 803,67	0,00	229 803,67	229 803,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	88 188,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		995 220,97	0,00	0,00	251 631,47	251 631,47	0,00	251 631,47	251 631,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	273 341,39	0,00		-23 000,00	-23 000,00		-23 000,00	-23 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		273 341,39	0,00	0,00	-23 000,00	-23 000,00	0,00	-23 000,00	-23 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 268 562,36	0,00	0,00	228 631,47	228 631,47	0,00	228 631,47	228 631,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	7 991,20			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 991,20			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

730 229,47

Total des dépenses d'investissement cumulées

958 860,94

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le



ID : 045-214502726-20230609-40_23-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 276 553,56	0,00	-7 636,00	-7 636,00	-7 636,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	63 569,50	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		663 569,50	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	215 000,00	0,00	-8 000,00	-8 000,00	-8 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	364,00	364,00	364,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	197 984,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		412 984,06	0,00	-7 636,00	-7 636,00	-7 636,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 076 553,56	0,00	-7 636,00	-7 636,00	-7 636,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		200 000,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8) 0,00

Affectation au compte 1068 (9) 966 496,94

Total des recettes d'investissement cumulées 958 860,94

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le



ID : 045-214502726-20230609-40_23-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 276 553,56	0,00	0,00	228 631,47	228 631,47	0,00	228 631,47	228 631,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 290,50	0,00	0,00	21 827,80	21 827,80	0,00	21 827,80	21 827,80
2031	Frais d'études	84 290,50	0,00		21 827,80	21 827,80	0,00	21 827,80	21 827,80
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	294 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2046	Attributions compensation investissement	294 302,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	528 440,29	0,00	0,00	229 803,67	229 803,67	0,00	229 803,67	229 803,67
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	21 690,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	190 089,57	0,00		24 100,00	24 100,00	0,00	24 100,00	24 100,00
21352	Bâtiments privés	51 928,83	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2138	Autres constructions	3 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	9 820,65	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	7 878,00	0,00		189 044,00	189 044,00	0,00	189 044,00	189 044,00
21533	Réseaux câblés	18 995,96	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	43 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	442,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	8 556,53	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	28 340,00	0,00		-2 374,00	-2 374,00	0,00	-2 374,00	-2 374,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	2 972,33	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	7 829,99	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	31 833,78	0,00		-1 200,00	-1 200,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	Pour information TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 858,89	0,00		5 733,67	5 733,67	0,00	5 733,67	5 733,67
2185	Matériel de téléphonie	21 206,84	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	61 345,60	0,00		-500,00	-500,00	0,00	-500,00	-500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	88 188,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	88 188,18	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		995 220,97	0,00	0,00	251 631,47	251 631,47	0,00	251 631,47	251 631,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	273 341,39	0,00		-23 000,00	-23 000,00		-23 000,00	-23 000,00
1641	Emprunts en euros	272 341,39	0,00		-23 000,00	-23 000,00		-23 000,00	-23 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		273 341,39	0,00	0,00	-23 000,00	-23 000,00	0,00	-23 000,00	-23 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 268 562,36	0,00	0,00	228 631,47	228 631,47	0,00	228 631,47	228 631,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	7 991,20			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	7 991,20			0,00	0,00		0,00	0,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	7 991,20			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 991,20			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 276 553,56	0,00	-7 636,00	-7 636,00	-7 636,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	63 569,50	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	4 569,50	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		663 569,50	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	215 000,00	0,00	-8 000,00	-8 000,00	-8 000,00
10222	FCTVA	145 000,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	-35 000,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	364,00	364,00	364,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	364,00	364,00	364,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	197 984,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		412 984,06	0,00	-7 636,00	-7 636,00	-7 636,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 076 553,56	0,00	-7 636,00	-7 636,00	-7 636,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	200 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II		III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00		0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00		0,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		0,00	0,00		0,00
28031	Frais d'études	8 498,00		0,00	0,00		0,00
28033	Frais d'insertion	1 585,87		0,00	0,00		0,00
28046	Attributions compensation investissement	27 727,01		0,00	0,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 529,75		0,00	0,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 385,50		0,00	0,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	5 921,19		0,00	0,00		0,00
281316	Equipements de cimetière	4 545,66		0,00	0,00		0,00
281351	Bâtiments publics	13 518,72		0,00	0,00		0,00
281352	Bâtiments privés	8 495,20		0,00	0,00		0,00
28152	Installations de voirie	3 734,88		0,00	0,00		0,00
281538	Autres réseaux	4 727,40		0,00	0,00		0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00		0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 512,38		0,00	0,00		0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	15 529,37		0,00	0,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	430,00		0,00	0,00		0,00
281828	Autres matériels de transport	15 159,85		0,00	0,00		0,00
281831	Matériel informatique scolaire	4 298,32		0,00	0,00		0,00
281838	Autre matériel informatique	13 671,42		0,00	0,00		0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 073,63		0,00	0,00		0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 836,45		0,00	0,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	45 819,40		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		200 000,00		0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

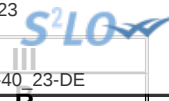
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		5 830 684,99	0,00	0,00	122 373,06	122 373,06	0,00	122 373,06	122 373,06
011	Charges à caractère général (4)	1 794 404,74	0,00	0,00	39 791,35	39 791,35	0,00	39 791,35	39 791,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 241 000,00	0,00		65 230,00	65 230,00		65 230,00	65 230,00
014	Atténuations de produits	40 000,00	0,00		1 354,00	1 354,00		1 354,00	1 354,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	445 086,17	0,00	0,00	7 947,71	7 947,71	0,00	7 947,71	7 947,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 520 490,91	0,00	0,00	114 323,06	114 323,06	0,00	114 323,06	114 323,06
66	Charges financières	104 194,08	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		6 050,00	6 050,00		6 050,00	6 050,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		110 194,08	0,00	0,00	8 050,00	8 050,00		8 050,00	8 050,00
Total des dépenses réelles		5 630 684,99	0,00	0,00	122 373,06	122 373,06	0,00	122 373,06	122 373,06
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

122 373,06

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le



ID : 045-214502726-20230609-40_23-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 830 684,99	0,00	-10 628,57	-10 628,57	-10 628,57
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	11 304,73	11 304,73	11 304,73
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	620 820,00	0,00	7 724,20	7 724,20	7 724,20
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 058 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 187 380,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
74	Dotations et participations (3)	679 949,85	0,00	342,50	342,50	342,50
75	Autres produits de gestion courante (3)	248 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 820 425,85	0,00	-10 628,57	-10 628,57	-10 628,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 267,94	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 267,94	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 822 693,79	0,00	-10 628,57	-10 628,57	-10 628,57
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	7 991,20		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 991,20		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)**133 001,63****Total des recettes de fonctionnement cumulées****122 373,06**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

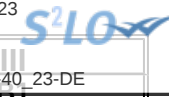
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 830 684,99	0,00	0,00	122 373,06	122 373,06	0,00	122 373,06	122 373,06
011	Charges à caractère général (5)	1 794 404,74	0,00	0,00	39 791,35	39 791,35	0,00	39 791,35	39 791,35
6042	Achats de prestations de services	118 090,54	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60611	Eau et assainissement	20 470,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	225 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60621	Combustibles	10 275,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00
60622	Carburants	22 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	12 752,82	0,00		-150,00	-150,00	0,00	-150,00	-150,00
60624	Produits de traitement	8 450,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 450,00	0,00		-700,00	-700,00	0,00	-700,00	-700,00
60631	Fournitures d'entretien	25 741,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	93 824,85	0,00		-13 077,92	-13 077,92	0,00	-13 077,92	-13 077,92
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	0,00		-200,00	-200,00	0,00	-200,00	-200,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 090,00	0,00		-1 112,04	-1 112,04	0,00	-1 112,04	-1 112,04
6064	Fournitures administratives	7 203,98	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	17 174,33	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	35 582,72	0,00		-800,00	-800,00	0,00	-800,00	-800,00
611	Contrats de prestations de services	27 600,00	0,00		-1 951,90	-1 951,90	0,00	-1 951,90	-1 951,90
61351	Matériel roulant	14 258,48	0,00		-1 367,08	-1 367,08	0,00	-1 367,08	-1 367,08
61358	Autres	19 508,83	0,00		-913,72	-913,72	0,00	-913,72	-913,72
614	Charges locatives et de copropriété	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	98 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	210 876,19	0,00		-17 050,00	-17 050,00	0,00	-17 050,00	-17 050,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	96 800,00	0,00		1 995,20	1 995,20	0,00	1 995,20	1 995,20
615232	Entretien, réparations réseaux	14 000,00	0,00		-4 300,00	-4 300,00	0,00	-4 300,00	-4 300,00
61524	Entretien bois et forêts	27 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 118,32	0,00		-4 900,00	-4 900,00	0,00	-4 900,00	-4 900,00
6156	Maintenance	69 334,36	0,00		-932,34	-932,34	0,00	-932,34	-932,34
6161	Multirisques	9 104,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	13 016,97	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour l'information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	2 710,00	0,00		-65,01	-65,01	0,00	-65,01	-65,01
6184	Versements à des organismes de formation	45 854,75	0,00		-3 355,72	-3 355,72	0,00	-3 355,72	-3 355,72
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		770,00	770,00	0,00	770,00	770,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	41 911,81	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 880,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	27 671,67	0,00		-3 133,50	-3 133,50	0,00	-3 133,50	-3 133,50
6234	Réceptions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	41 465,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 590,60	0,00		-1 390,60	-1 390,60	0,00	-1 390,60	-1 390,60
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	50 129,40	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 168,00	0,00		-250,00	-250,00	0,00	-250,00	-250,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	34 000,00	0,00		-1 445,02	-1 445,02	0,00	-1 445,02	-1 445,02
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 020,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	75 000,00	0,00		-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
6284	Redevances pour services rendus	3 881,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	225,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	51 000,00	0,00		-3 400,00	-3 400,00	0,00	-3 400,00	-3 400,00
63512	Taxes foncières	36 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 273,08	0,00		-379,00	-379,00	0,00	-379,00	-379,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	3 241 000,00	0,00		65 230,00	65 230,00		65 230,00	65 230,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	32 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	1 382 500,00	0,00		46 230,00	46 230,00		46 230,00	46 230,00
64112	SFT, indemnité de résidence	14 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	10 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	298 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64121	Rémunération principale	99 575,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
64124	Assist. maternelles - Indemn. inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	343 800,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64164	Emplois aidés - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	33 198,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	326 399,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	405 580,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	72 448,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	110 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	4 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	40 000,00	0,00		1 354,00	1 354,00		1 354,00	1 354,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	0,00	0,00		1 354,00	1 354,00		1 354,00	1 354,00
739221	FNGIR	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	445 086,17	0,00	0,00	7 947,71	7 947,71	0,00	7 947,71	7 947,71

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
65132	Prix	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	53 868,96	0,00		21 131,04	21 131,04	0,00	21 131,04	21 131,04
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	7 653,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	40 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	77 232,67	0,00		-23 826,26	-23 826,26	0,00	-23 826,26	-23 826,26
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	191 131,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	32 500,00	0,00		9 142,93	9 142,93	0,00	9 142,93	9 142,93
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 520 490,91	0,00	0,00	114 323,06	114 323,06	0,00	114 323,06	114 323,06
66	Charges financières	104 194,08	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	103 194,08	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (5)	1 000,00	0,00		6 050,00	6 050,00		6 050,00	6 050,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		6 050,00	6 050,00		6 050,00	6 050,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		110 194,08	0,00	0,00	8 050,00	8 050,00		8 050,00	8 050,00
Total des dépenses réelles		5 630 684,99	0,00	0,00	122 373,06	122 373,06	0,00	122 373,06	122 373,06
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

Pour

STO

ID : 045-214502726-20230609-40_23-DE +

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I			II			
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 830 684,99	0,00	-10 628,57	-10 628,57	-10 628,57
013	Atténuations de charges (4)	25 000,00	0,00	11 304,73	11 304,73	11 304,73
6094	RRR obtenus sur études et prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	0,00	11 064,73	11 064,73	11 064,73
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	240,00	240,00	240,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	620 820,00	0,00	7 724,20	7 724,20	7 724,20
7022	Coupes de bois	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	2 689,95	2 689,95	2 689,95
70323	Red. occupation dom. public	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	1 000,00	0,00	34,25	34,25	34,25
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	40 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 058 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	954 836,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	34 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 187 380,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
73111	Impôts directs locaux	3 066 400,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	26 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	30 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Voté par l'assemblée	Total
			I		II	III = I + II
74	Dotations et participations (4)	679 949,85	0,00	342,50	342,50	342,50
741121	DSR des communes	35 000,00	0,00	8 512,00	8 512,00	8 512,00
744	FCTVA	17 500,00	0,00	-3 600,00	-3 600,00	-3 600,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	11 480,25	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	4 592,10	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	4 569,50	0,00	-4 569,50	-4 569,50	-4 569,50
7478211	Participation Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	6 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	248 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	18 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 820 425,85	0,00	-10 628,57	-10 628,57	-10 628,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	2 267,94	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 267,94	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 822 693,79	0,00	-10 628,57	-10 628,57	-10 628,57
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	7 991,20		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	7 991,20		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 991,20		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le



ID : 045-214502726-20230609-40_23-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 220 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 220 000,00									
00001740032	CREDIT AGRICOLE	10/08/2021		01/12/2021	70 000,00	F		0,270	0,312		T	X Echéance constante		A-1
00002123177	CREDIT AGRICOLE	01/02/2023		21/07/2023	600 000,00	F		3,180	3,221		T	X Echéance constante		A-1
1863395	CREDIT AGRICOLE	07/02/2022		18/05/2022	350 000,00	F		0,810	0,916		T	X Echéance constante		A-1
413884E	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	21/07/2021		09/11/2021	400 000,00	F		0,470	0,000		T	X Echéance constante		A-1
70080464408	CREDIT AGRICOLE	26/05/2011		25/08/2011	950 000,00	F		4,630	4,630		T	C		A-1
79144177939533	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	26/04/2011		30/07/2011	2 650 000,00	F		4,660	4,660		T	C		A-1
8816525/4804585/ND	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	05/12/2016		23/03/2017	200 000,00	F		0,800	0,805		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 045-214502726-20230609-40_23-DE	caté.	dité des rembour- sements (6)	Prom d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					5 220 000,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 810 972,22					249 043,63	103 632,32	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 810 972,22					249 043,63	103 632,32	0,00
00001740032		0,00	A-1	52 588,45	3,25	F		0,312	13 971,59	127,85	0,00
00002123177		0,00	A-1	0,00	9,83	F		3,221	25 702,24	9 438,24	0,00
1863395		0,00	A-1	340 497,45	23,67	F		0,916	12 760,10	2 719,34	0,00
413884E		0,00	A-1	351 021,49	8,17	F		0,000	39 390,39	1 580,45	0,00
70080464408		0,00	A-1	513 000,00	12,92	F		4,630	38 000,00	23 092,13	0,00
79144177939533		0,00	A-1	1 431 000,00	12,83	F		4,660	106 000,00	65 730,98	0,00
8816525/4804585/ND		0,00	A-1	122 864,83	8,50	F		0,805	13 219,31	943,33	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 810 972,22					249 043,63	103 632,32	0,00	3 868,17

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 871 200,93	3 348 690,74											68 879,76	72 995,22
3F CENTRE VAL DE LOIRE	2019	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 28 LOGEMENTS IMPASSE DE GOBSON "LE PETIT BEAUTHIER"	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 486 878,92	1 371 452,23	34,58	A	F		1,350	F		1,350	-		18 514,61	29 837,11
BATIR CENTRE	2008	X Echéance constante	ACQUISITION/AMELIORATION 6 LOGEMENTS RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 234,00	53 295,30	25,25	A	F		4,300	F		4,300	-		2 291,70	1 152,72
BATIR CENTRE	2008	X Echéance constante	ACQUISITION/AMELIORATION 6 LOGEMENTS RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	168 113,50	150 847,90	35,25	A	F		4,630	F		4,630	-		6 984,26	1 703,22
LOGEM LOIRET	2011	P	ACQUISITION EN VEFA 10 LOGEMENTS (TRAVAUX)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	512 332,00	414 994,43	27,83	A	F		2,350	F		2,350	-		9 752,37	10 144,81
LOGEM LOIRET	2011	P	1 ACQUISITION EN VEFA 10 LOGEMENTS (FONCIER)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	267 456,50	231 974,86	37,83	A	F		2,350	F		2,350	-		5 451,41	3 698,00
OPAC DU LOIRET	2006	X Echéance constante	1 ACQUISITION AMELIORATION 7 LOGEMENTS RUE DU COTEAU (FONCIER)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 243,50	40 911,14	33,25	A	F		3,250	F		3,250	-		1 329,61	676,09
OPAC DU LOIRET	2006	X Echéance constante	1 ACQUISITION AMELIORATION 7 LOGEMENTS RUE DU COTEAU (TRAVAUX)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	194 179,00	131 288,71	18,25	A	F		3,250	F		3,250	-		4 266,88	5 102,93
OPAC DU LOIRET	2008	X Echéance constante	ACQUISITION/AMELIORATION 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	94 704,50	77 372,33	24,92	A	F		4,300	F		4,300	-		3 327,01	1 673,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC DU LOIRET	2008	X Echéance constante	1 ACQUISITION AMELIORATION 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS (FONCIER)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 742,00	8 656,68	34,92	A	F		4,300	F		4,300	-		372,24	104,79
RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2012	X Echéance constante	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS INDIVIDUELS VEFA RUE DE LA RACINERIE	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	556 077,51	452 662,84	29,25	A	F		1,850	F		1,850	-		8 374,26	11 422,63
RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2012	P	CONSTRCUTION 12 LOGEMENTS EN VEFA (FONCIER)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	296 277,50	260 974,81	39,08	A	F		2,350	F		2,350	-		6 132,91	4 002,44
RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2016	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS SITUES RUE BASSE "LE PETIT BEAUTHIER"	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	170 962,00	154 259,51	33,58	A	F		1,350	F		1,350	-		2 082,50	3 477,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					3 871 200,93	3 348 690,74											68 879,76	72 995,22

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					191 131,04
65741	2019-14	SUBVENTION	ASSOC SAINT CYR CADRAGES	Association	1 060,00
65741	2019-16	SUBVENTION	ASSOC SAINT CYR EN FETE	Association	31 000,00
65741	2019-18	SUBVENTION	ASSOC SAINT CYR PHONIE CHORALE	Association	2 200,00
65741	2019-19	SUBVENTION	ASSOC LA ST CYRIENNE	Association	50 000,00
65741	2019-21	SUBVENTION	ASSOC TERRE SCULPTURE ET AQUARELLE	Association	600,00
65741	2019-22	SUBVENTION	ASSOC TRICOTS BABYCHOU LOIRET	Association	200,00
65741	2019-25	SUBVENTION	ASSOC U S SAINT CYR	Association	26 428,00
65741	2019-31	SUBVENTION	ASSOC SUD LOIRE TENNIS DE TABLE 45	Association	4 000,00
65741	2019-37	SUBVENTION	MAISON FAMILIALE RURALE DE FEROLLES	Association	300,00
65741	2019-39	SUBVENTION	ASSOC VAL ESPOIR	Association	1 694,00
65741	2019-41	SUBVENTION	ASSOC SPORT LOISIRS 2CV	Association	1 000,00
65741	2019-42	SUBVENTION	ASSOC BIBLIOTHEQUE SONORE D'ORLEANS ET DU LOIRET	Association	80,00
65741	2019-43	SUBVENTION	ASSOC SHOL	Association	1 500,00
65741	2021-14	SUBVENTION	ASSOC COR CAROLI	Association	2 000,00
65741	2019-5	SUBVENTION	ASSOC COMITE DE JUMELAGE DE ST-CYR-EN-VAL	Association	1 000,00
65741	2019-6	SUBVENTION	ASSOC YOGA ST CYR	Association	618,00
65741	2021-16	SUBVENTION	ASSOC LES AMIS DES FLEURS ST CYR	Association	700,00
65741	2021-17	SUBVENTION	FONDATION DE SOLOGNE	Association	271,04
65748	2022-01	SUBVENTION	ASSOC LES POTAGERS DE LA JONCHERE	Association	400,00
65748	2022-02	SUBVENTION	ASSOC A2PS	Association	63 700,00
65748	2023-01	SUBVENTION	ASSOC COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	Etablissement de droit public	200,00
65748	2023-02	SUBVENTION	ASSOC COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE	Association	1 000,00
65748	2023-03	SUBVENTION	ASSOC MAISON FAMILIALE RURALE BEAUMONT LES AUTELS	Association	150,00
65748	2023-04	SUBVENTION	ASSOC PREVENTION ROUTIERE	Autre personne de droit privé	250,00
65748	2023-05	SUBVENTION	OGEC NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE	Association	300,00
65748	2023-06	SUBVENTION	ASSOC ENCADR'ART	Association	330,00

					Envoyé en préfecture le 14/06/2023	
					Reçu en préfecture le 14/06/2023	
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Publié le	Montant de la subvention
65748	2023-07	SUBVENTION	ASSOC MAISON FAMILIALE DEDUCATION ET D'ORIENTATION SORIGNY	Association	ID : 045-214502726-20230609-40_23-DE	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	1,00	14,00	12,84	0,00	12,84
Adjoint Administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,04	0,00	0,04
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	0,61	30,61	27,01	3,00	30,01
Adjoint Technique	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique Ppal 2ème C	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	10,00	0,61	10,61	8,01	0,00	8,01
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	0,00	8,00	6,80	0,00	6,80
ATSEM Ppal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Ppal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistantes maternelles	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES SUR EMPLOIS BUDGETAIRES (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de puériculture Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2ème classe							
Conseiller Territorial socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal de jeunes enfants	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Auxilaire du puériculture cl. Normale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Auxiliaire de Puériculture Classe Normale	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Infirmière soins gén. classe sup.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	5,68	13,68	9,41	4,97	14,38
Adjoint d'animation	C	3,00	1,55	4,55	4,55	0,70	5,25
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	2,00	4,13	6,13	1,86	4,27	6,13
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Principal 1ère classe							
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS de 2000 à 10 000 habitants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		65,00	7,29	72,29	61,06	8,97	70,03

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	A
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM		0,00	A	A
Adjoint technique Ppal 2ème C	C	TECH		0,00	A	A
Auxilaire du puériculture cl. Normale	B	MS		0,00	A	A
Technicien	B	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 280 332,59	-23 000,00	II -23 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		272 341,39	-23 000,00	-23 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	272 341,39	-23 000,00	-23 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 991,20	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	7 991,20	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	257 332,59	236 267,47	730 229,47	1 223 829,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 612 984,06	-8 000,00	VI -8 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		215 000,00	-8 000,00	-8 000,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	145 000,00	-35 000,00	-35 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	70 000,00	27 000,00	27 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		397 984,06	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	8 498,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 585,87	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	27 727,01	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 529,75	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 385,50	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	5 921,19	0,00	0,00
281316	Equipements de cimetière	4 545,66	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	13 518,72	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	8 495,20	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	3 734,88	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	4 727,40	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 512,38	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	15 529,37	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	430,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	15 159,85	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	4 298,32	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	13 671,42	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 073,63	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 836,45	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	45 819,40	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	197 984,06	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)		
Total ressources propres disponibles	604 984,06	0,00	0,00	966 496,94	1 571 481,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 223 829,53
Ressources propres disponibles	VIII 1 571 481,00
Solde	IX = VIII – IV (7) 347 651,47

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		9 299 000,00	9,80	43,38	0,00	4 033 906,00	9,80
TFPNB		132 200,00	11,56	71,07	0,00	93 955,00	11,56
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		172 778,00	0,00	17,15	0,00	29 631,00	0,00
TOTAL		9 603 978,00	11,84			4 157 492,00	10,63

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/06/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Saint-Cyr-en-Val, le 09/06/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Cyr-en-Val, le 09/06/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

M. BERTHIER Philippe	
M. CHABASSOL Alain	
M. DELPLANQUE Didier	
M. GABEAU Michel	
M. GIRBE Alain	
M. LETOURNEUR Guy	
M. MARSEILLE Alain, Adjoint	
M. MICHAUT Vincent, Maire	
M. NICOULAUD Gilles, Adjoint	
M. PINTO Stéphane	
M. POUGET Thierry	
M. PREVOT Martial	
M. TOUSSAINT Jacques	
M. VASSELON Michel, Adjoint	
Mme COULMEAU Maguy	
Mme DURAND Annick	
Mme GADOIS Nathalie	
Mme MELINE Anne-Marie	
Mme NICOULAUD Anita	
Mme PEIXOTO Marie, Adjointe	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Mme RENAUD Catherine, Adjointe	
Mme RIBEIRO Suzana	
Mme SOREAU Evelyne	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/06/2023, et de la publication le

A Saint-Cyr-en-Val, le 09/06/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.